

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin**

Dépt. du Haut-Rhin

**Golbéry, Marie Philippe Aimé**

**Mulhouse, 1828**

Bermont

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)

nombreuses, un fort caché dans l'une des anses les plus sauvages des Vosges, entre le village d'Arrière-Vezemont et la montagne de Sèves? La tour domine le vallon à l'endroit où il se rétrécit le plus, et le rocher saillant qui porte le château est tellement disposé pour le recevoir, qu'on dirait que la nature elle-même les a identifiés. Ce rocher s'arrondit à sa partie supérieure comme l'extrados d'une voûte : ses flancs paraissent s'être couchés en lames saillantes comme les contre-forts d'un édifice. Il ne reste plus guères au haut de la plate-forte qu'un pan de muraille percé de deux fenêtres : plus bas, sur un autre plateau, est un ouvrage avancé, qui s'est écroulé comme le reste. La montée est fort pénible sur ces pierres éboulées, parmi ces ronces, seuls appuis que ce terrain mouvant permette à ceux qui veulent visiter ces ruines.

Il y a encore sur la route de Franche-Comté un autre château ; c'est celui d'Auxelles. Il en est fait mention pour la première fois au milieu du 14.<sup>e</sup> siècle. Environ cent ans après, Jean de Dige le vend à Sigismond d'Orsan. En 1500 il passe en la possession de Charles de Wey, et vingt ans plus tard il appartient au comte de Ferrette, qui le garda sous la domination des Autrichiens. On en voit fort peu de restes près du village du même nom. La tradition parle d'antiques relations entre les châteaux de Rosemont, d'Auxelles et celui de Passavant, qui est en Franche-Comté. Je ne sais par quelle raison on les nomme parfois les *châteaux des trois pucelles*. Les documens écrits ignorent cette qualification, et la tradition ne l'explique pas.

#### BERMONT.

La division territoriale du comté de Belfort et celle de ses juridictions d'autrefois nous importent peu, et nous ne nous occuperons pas plus de sa répartition en cinq cantons, sous le nom de prévôtés, de mairies et de bailliages ; seulement nous signalerons à l'attention de nos lecteurs quelques lieux remarquables par des souvenirs ou des monumens : tel est Bermont, qu'anciennement on appelait aussi Belmont. Le chœur antique de son église domine deux fontaines pittoresques. On y arrive de Belfort entre deux rangées de collines, en suivant le cours de la Savoureuse, qui paraît s'échapper à regret de cette vallée si verte, si riche de fleurs et de bocages. Les villages sont nombreux : Danjoutin, Andelnans, Sevenans, occupent la rive gauche, et sur la droite Bermont, au haut de son tertre, étend sa vue sur un vaste bassin, dans lequel les montagnes de la Suisse et celles de France se rejoignent en amphithéâtre. Les trois premiers villages faisaient partie de la mairie appelée *assisse sur l'eau* (Essiz) ; Bermont, quoique plus éloigné, et Vourvenans, qui est par-delà la Savoureuse, en face de Bermont, appartenaient à la prévôté de Belfort. Une bulle du pape Alexandre III, datée du 5 Mai 1177, cite l'église de Belmont (*ecclesiam de Bellomonte*) au nombre des possessions du prieuré de Lantenne. Je ne connais pas d'autres mentions historiques de ce village ; mais quand celle-là même n'existerait pas, il suffirait, pour se convaincre de sa haute antiquité, de jeter un coup d'œil sur le style byzantin du chœur. Notre planche 36.<sup>e</sup> en offre la représentation fidèle. Les arcs à plein cintre, figurés au haut sur des piliers égale-

ment en relief, les festons qui les surmontent, la petite dimension de cette abside, tout annonce une date antérieure à l'introduction du style gothique. La nef est entièrement insignifiante. Quant à la tour, elle pourrait avoir été reconstruite, bien qu'il y ait dans sa disposition générale quelque chose d'antique : elle a dans le haut d'assez larges fenêtres, et à l'étage inférieur elles sont plus étroites. Les ornemens de ces fenêtres supérieures, plus compliqués que le reste, font supposer qu'il s'est opéré des changemens dans les parties où on les remarque.

L'intérieur du chœur n'a qu'un très-petit espace au-devant de l'autel : à chacun de ses côtés est percée une petite fenêtre; ce qui n'empêche pas qu'on n'en ait figuré à chaque face du pentagone dont se compose l'abside. Des deux côtés de l'abside, à l'intérieur, il y a des piliers engagés, à chapiteaux massifs, portant des têtes grimaçantes; puis des arceaux qui se croisent et reposent sur des consoles; enfin, à gauche, on voit une rangée de billettes s'étendre en corniche du chapiteau à la fenêtre : il y avait apparemment une pareille corniche à droite; mais, en agrandissant la fenêtre de ce côté, on l'aura fait disparaître.

La fontaine qu'on voit sur notre dessin n'est point celle de la Suze : elle est à quelque distance de là, au sud, et sous le même coteau. Une longue paroi de roc vif coupé à pic, et supportant d'épais feuillages, laisse sous ses pierres un passage souterrain à ces belles eaux, qui s'écoulent ensuite vers les prairies et la Savoureuse. Ce lieu sauvage et retiré avait inspiré autrefois une femme poète, Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, qui lui laissa son nom. Souvent elle y venait s'abandonner aux rêves de son imagination. Mais aujourd'hui tout est changé : deux moulins bruyans ont été bâtis à côté de ces belles eaux, et la direction de leur cours n'est plus la même. Tout le charme a disparu; et sans le souvenir conservé par la tradition, on ne saurait plus qu'il a existé là quelque chose de plus remarquable et de plus pittoresque que dans le reste du canton. Si la fontaine de Vacluse pouvait jamais cesser d'embellir la contrée dont elle fait le charme, du moins les noms de Pétrarque et de Laure en sauraient perpétuer la mémoire : on en rechercherait la trace, on visiterait avec intérêt le lieu où les conjectures des érudits la placeraient. Les poésies de la comtesse de la Suze n'auront pas le même pouvoir : on n'aperçoit plus les vers qu'elle a fait graver sur le rocher, on ne lit plus ceux qu'elle a confiés à l'imprimerie; en vain ils ont paru sous l'égide de quelques poésies de Bussy-Rabutin, en vain ils se sont fait accompagner une seconde fois de quelques pièces de Péllisson, l'oubli s'en est emparé à jamais : le roman de Clélie, dans lequel M.<sup>lle</sup> Scudery avait mis leur auteur, n'a pu soutenir sa réputation littéraire, et la renommée a laissé vivre la mémoire des galanteries de la comtesse de la Suze tandis que celle de ses ouvrages est entièrement anéantie.

#### DELLE.

Delle est située agréablement entre les collines qui séparent la Suisse de la France et la vallée riante d'où l'Allaine s'écoule à travers les prairies : à l'ouest, la forêt de Saint-André; à l'est, les vertes collines de Beaucourt; au sud, et à l'en-